

-2 MAR. 2010

COPIE 86

EXTRAIT des Minutes du Greffe du Tribunal
de Commerce de NANTES
Département de LOIRE-ATLANTIQUE

ORDONNANCE SUR REQUETE
NOMINATION COMMISSAIRE
AUX APPORTS
DE LEPANTE

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Aux fins de désignation d'un commissaire aux apports

LA SOUSSIGNEE :

Madame Solène DESBUQUOIS
demeurant 9,rue Ecorchard (44000) NANTES

Agissant en qualité de présidente de la société **SAS DE LEPANTE** société par actions simplifiée au capital de 47 460 euros, ayant son siège 9, rue Ecorchard (44000) NANTES, immatriculée au RCS NANTES sous le numéro 518 312 392.

Déposé au Greffe
le 08 MAR. 2010
sous le N° 3002504
RCS N° 09 B 2326

A L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE CE QUI SUIT :

-Qu'elle est présidente de la SAS DE LEPANTE société par actions simplifiée au capital de 47.460 euros divisé en 47.460 actions de 1 euro

-Que la société doit recevoir de Mr et Mme Jean Francois DESBUQUOIS, domiciliés 9 rue Ecorchard à NANTES un apport en nature portant :

. sur l'usufruit temporaire pour une durée de douze ans portant sur un ensemble de biens et droits immobiliers à usage locatif sis 3,5,7 rue Buffon (44) NANTES

-Que cet apport sera consenti à titre mixte, soit pour une partie à titre onéreux, et pour le surplus rémunéré par des actions créées par la SAS DE LEPANTE à titre d'augmentation de son capital

-Que la SAS DE LEPANTE envisage de réaliser une augmentation de capital par voie d'apports en nature en attribuant aux apporteurs en rémunération de leurs apports des actions d'un montant nominal de 1 euro chacune, entièrement libérées à concurrence de la partie pure et simple de l'apport

En conséquence la soussigné à l'honneur de solliciter qu'il vous plaise de nommer tel Commissaire aux apports qu'il vous plaira, chargé d'apprécier la valeur de l'apport en nature effectué au bénéfice de la société **SAS DE LEPANTE** et d'établir un rapport qui sera déposé au greffe de votre Tribunal au moins huit jours avant la date de l'assemblée appelée à décider l'augmentation, conformément aux dispositions des articles L. 225-147 et R 225-136 du Code de commerce,

Présentée à Nantes.
Le 22 février 2010

Solène DESBUQUOIS

Première page,

ORDONNANCE

Nous, Philippe THIBAUT ,Président du Tribunal de Commerce de Nantes:

Assisté de Maître Frédéric BARBIN , Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

DESIGNONS :

Monsieur Georges AYMERIC
15, route de la Croix Moriau
BP 25204
44352 GUERANDE CEDEX

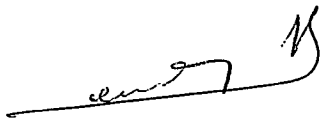
En qualité de commissaire aux apports chargé d'apprécier la valeur des apports en nature réalisés par Monsieur et madame Jean François DESBUQUOIS au bénéfice de la société **SAS DE LEPANTE** société par actions simplifiée au capital de 47.460 euros, ayant son siège 9 rue Ecorchard (44000) NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 518 312 392 , et d'en établir un rapport écrit, conformément aux dispositions des articles L. 225-147 et R 225-136 du Code de commerce.

Fait à Nantes

Le 2^{ème} mars 2010

Le Greffier,
Frédéric BARBIN

Le Président,
Philippe THIBAUT



Pour copie conforme

